

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE
DE L'ARRONDISSEMENT DE SENLIS

XII^e Volume.
N^o 7. — Juillet 1887.

EXTRAITS DU RÈGLEMENT

ART. 1. — La Société admet dans son sein les personnes étrangères à sa circonscription.

ART. 9. — Tous les Sociétaires reçoivent le Bulletin mensuel.

ART. 11. — Les Membres titulaires et les Dames patronnesses paient une cotisation annuelle de 10 fr.

ART. 12. — Toute personne désirant faire partie de la Société en qualité de Membre titulaire ou de Dame patronnessse devra en faire la demande au Président d'une Section, cette demande contenant déclaration d'élection de domicile à Senlis.

ART. 15. — Tout Membre qui voudra cesser de faire partie de la Société devra donner sa démission *par écrit* au Président de sa Section, assez à temps pour qu'elle parvienne au Bureau général avant le 31 Décembre. — Passé ce délai, la cotisation serait due pour la nouvelle année. (*Le refus du Bulletin ne constitue pas une démission*).

Les Sociétaires qui ne recevraient pas régulièrement le Bulletin, ou qui changeraient d'adresse, sont priés d'en informer le Secrétaire-Général.

Les Réunions générales de la Société ont lieu le premier dimanche de chaque mois, à 2 heures, et celles du Conseil d'administration le dernier dimanche, à 3 heures, dans une des Salles de l'ancienne Ecole des Frères.

SENLIS
IMPRIMERIE ERNEST PAYEN
9-11, place de l'Hôtel-de-Ville, 9-11

1887

MEMBRES PERPÉTUELS

M^{me} de Vatry. — M^{me} Corbin. — M. de Vatry. — M. Thirion. — M. Vernois. — M. de Maintenant. — M. Minguet. — M. Cagny. — M. Deshais. — M. Cossin. — M. Desachy (Charles). — M. le baron de Condé. — M. Bruslé. — M. Jannin. — M. Lemaire (de Nanteuil). — M. Froment (de Saint-Firmin). — M. de Maricourt. — M. Picard (de Crépy). — M. Brochon. — M. Perpette. — M. Bruiet. — M. Am. de Caix de Saint-Aymour. — M. Corbin. — M. Thiénard. — M. Odent. — M. Frémy. — M. le baron Seillière. — M. Bourbonneux. — M. Sebert. — M. Vinet. — M. le baron de Saint-Marc. — M. le comte Amelot. — M. Drivière. — M. Guérard.

PRÉSIDENTS D'HONNEUR

M. le Préfet de l'Oise. — Monseigneur l'Evêque de Beauvais. — M. le Sous-Préfet de Senlis. — M. le Maire de Senlis.

BUREAU HONORAIRE

M. le comte de Maricourt, *vice-président*.
M. Cossin, *secrétaire*.
M. Ruisse, *conservateur du matériel*.
M. Jassemmin, *secrétaire-général*.
M. Dubarle, *jardinier-professeur*.

BUREAU GÉNÉRAL

Président.....	MM. Vernois.
Vice-Présidents.....	Thirion, Brochon et Vinet.
Secrétaire-Général.....	Delamotte.
Secrétaire-Général-Adjoint.....	Cagny.
Secrétaires.....	Lebrasseur et Legras.
Trésorier.....	Drivière.
Trésorier-Adjoint.....	Noché.
Bibliothécaire-Archiviste ..	Deslandes.
Conservateur du Matériel ..	Tirlet.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Senlis : MM. Bordier. — Bougeonnier. — Simon Compiègne. — Duronssoy. — Ferraud. — Fossiez. — Guinand. — Pecquet. — Salot. — Tassin. — Delmont. — Dupuis.

JARDINIER-PROFESSEUR

M. Lozet.

BUREAUX DES SECTIONS

CRÉPY-EN-VALOIS	LA CHAPELLE-EN-SERVAL	PONT-SAINTE-MAXENCE
Président. : M. Cureau.	Président : M. Baudet.	Président : M. Renault.
V.-Prés. : M. Chopinet.	Vice-Prés. : M. Lane.	Vice-Prés. : M. Payen.
Secrét. : M. Francolin.	Secrét. : M. Rauscher.	Secrét. : M. Gaillardin.
V. Secr. : M. Mathiou.	V.-Secr. : M. Dubray.	V.-Secr. : M. Lemerancier.
Trésorier : M. Legros.	Trésorier : M. Huss.	Trésorier : M. Jaunet.
Délégué : M. Punant.	Délégué : M. Pichon.	Délégué : M. Lefebvre.

LE GRESHAM

Compagnie Anglaise d'Assurances sur la Vie,
établie en France depuis 1854.

Propriétés françaises de la Compagnie GRESHAM :

2, rue Halévy, place de l'Opéra;

30, rue de Provence; — 8, boulevard des Capucines.

Actif : 94.408.165 francs.

*Assurances proposées à la Compagnie pendant les
trente-huit dernières années, près de :*

UN MILLIARD CINQ CENTS MILLIONS DE FRANCS

*Sommes payées par la Compagnie
depuis l'origine, 1848, jusqu'au 30 Juin 1886, près de :*

178 MILLIONS DE FRANCS

Assurances sur la vie entière, mixtes et à terme fixe.

Rentes viagères immédiates,
*aux taux de 10, 12, 15 et 17 pour cent suivant l'âge,
payables au cours dans toute l'Europe.*

Agent Général :

M. GRISON, à Creil.



Société d'Histoire et
d'Archéologie de Senlis

Notice :

SHAS



0 000000 046237

VINS ET SPIRITUEUX EN GROS

Maison GROMONT, Fondée en 1846

LOUIS ROTTÉE

SUCESSEUR

à NOGENT-SUR-OISE, près CREIL.

EXTRAIT DU PRIX COURANT POUR 1886

Vins spécialement recommandés.

MONTAGNE, { excellent vin de table, comme } { finesse et comme goût..... }	130 fr.
MINERVOIS, vin nerveux, très fin.....	130
ARAMON, excellent vin d'office.....	110
COTES, vin de table, léger et de goût très agréable.	100

La Barrique de 225 litres, logé, droits de régie acquittés (à l'exception des droits d'octroi pour les villes qui en possèdent) rendu franco au domicile du client.

Par demi-Barrique, 3 fr. en plus.

Paiement 30 jours 2 0/0. — 90 jours net.

Tous mes vins sont garantis à l'analyse absolument naturels, c'est-à-dire exempts de raisins secs et de toute composition chimique.

Les livraisons se font par mes voitures, au domicile des clients, afin de leur éviter les ennuis des transports en chemins de fer, camionnage, encavage, réclamations pour pertes de marchandises, etc.

KINA

Vin apéritif, tonique et reconstituant,
composé suivant la formule du Dr HERPIN.

MÉDAILLE D'OR, PARIS 1885

Le **Kina**, dont le goût est très agréable, est un vin dont l'usage est particulièrement recommandé pour combattre les affections qui résultent de l'appauvrissement du sang (anémie, chlorose, scrofule, leucorrhée, etc.).

Le Quinquina et les autres éléments qui composent le **Kina**, ont des propriétés fébrifuges, nutritives, stimulantes et anti-nerveuses, qui, combinées avec le vin lui-même, donnent au produit complet ses propriétés toniques et reconstituantes. Les prix de vente du **Kina**, franco à domicile, sont : Caisse de 3 litres, 9 fr. — 6 litres, 16 fr. 50 — 12 litres, 30 fr.

EAUX-DE-VIE

MÉDAILLE DE VERMEIL, PARIS 1885.

Excellente eau-de-vie, vieille, bonifiée, 45°... En litres **1 fr. 60**
— — — — — En fûts **1 fr. 50**

EAU DE TABLE FERRUGINEUSE

DE

CHANTILLY (Oise),

GAZEUSE, DIGESTIVE, DIURÉTIQUE ET RAFRAICHISANTE
NE DÉCOMPOSANT PAS LE VIN

Livraison aux Consommateurs dans tout le Département de l'Oise,
à 25 centimes la bouteille (verre compris).

Adresser les Commandes à L. ROTTÉE, à Nogent-sur-Oise,

DÉPOSITAIRE GÉNÉRAL

J'adresse des échantillons à toute personne qui m'en fait la demande. Tout envoi qui ne serait pas exactement conforme à l'échantillon choisi, serait, sans aucune discussion, repris par moi.

Le tarif des vins fins et des alcools est envoyé sur demande.

PHYSIOLOGIE
ET
Culture du Blé

OU PRINCIPES A SUIVRE
POUR EN DIMINUER LE PRIX DE REVIENT

PAR
Eugène RISLER,

Directeur de l'Institut agronomique,
Membre de la Société nationale d'agriculture et du Conseil supérieur
de l'Instruction publique.

Ouvrage contenant 24 figures, 1 volume petit in-16, broché, 0,50 c.
(Librairie HACHETTE et Cie, 79, boulevard St-Germain, Paris).

M. Risler vient de rendre un vrai service à tous les agriculteurs en publiant à la librairie Hachette le petit volume que nous recevons, et que tous nos cultivateurs auront bientôt entre les mains, s'ils ont souci d'augmenter leurs revenus.

Tout le monde se plaint de ne pas vendre son blé ou de le vendre mal ; et, pour remédier à cet état de choses, on demande l'établissement d'un droit sur les blés étrangers pour relever les cours. M. Risler croit qu'on obtiendra un résultat plus sûr en diminuant le prix de revient du blé, c'est-à-dire en améliorant les procédés de culture pour faire produire davantage à la terre. Mais laissons la parole à l'auteur :

« Que nos blés soient protégés par des droits d'entrée plus ou moins fort sur leurs concurrents étrangers, que cette protection soit plus ou moins efficace (et, pour ma part, je doute qu'elle puisse faire monter le prix moyen sur nos marchés de plus de 1 à 2 francs par quintal, même avec un droit de 5 francs), il faudra, dans tous les cas, que nous arrivions à faire des blés dont le prix de revient ne dépasse pas le prix de vente.

« Le pouvons-nous ? — Oui.

« Je connais des fermes où le prix de revient du blé est de plus de 25 francs par quintal, mais j'en pourrais citer également, et j'en citerai, où ce prix de revient n'est que de 14 à 15 francs. Ces dernières ont-elles un privilège spécial sous le rapport du sol et du climat ? — Non, et, du reste, si elles avaient un tel privilège, le prix ou le loyer de leurs terres serait probablement d'autant plus considérable. Le blé y coûte moins cher parce que on y emploie des procédés de culture qui fournissent des récoltes plus abondantes avec des dépenses relativement plus modérées.

« Quels sont ces procédés ?

« Je vais essayer de les décrire aussi clairement que possible, et je serai heureux si ce petit livre peut contribuer à relever chez nos agriculteurs le courage abattu par les difficultés de la crise que nous traversons.

« La science des ingénieurs en abaissant le prix des transports, a facilité la concurrence que nous font les blés étrangers. La science des agronomes doit chercher à rétablir l'équilibre, en nous apprenant à produire à meilleur marché. »

L'auteur examine successivement toutes les questions qui peuvent influer sur le prix de revient du blé, ainsi qu'on pourra s'en convaincre en lisant les titres des principaux chapitres de cet excellent ouvrage :

Le climat. — Le sol et les engrais. — Propriétés physiques des terres et développement des racines. — Place dans les assolements et cultures préparatoires du blé. — Variétés de blé. — Choix et préparation des semences. — Quantité de semence à employer par hectare. — Époque des semailles. — Profondeur des semis. — Semailles à la volée ou en lignes. — Automne et hiver. — Soins à donner au blé au printemps. — Floraison du blé. — Maturation et moisson. — Battage et produit

En suivant les sages conseils que nous donne M. Risler, nous verrons bientôt nos greniers se remplir à bon compte, et nous n'aurons plus rien à redouter de la concurrence des blés étrangers.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

Séance de la Section centrale

DU 3 JUILLET 1887.

PRÉSIDENCE DE M. VERNOIS, PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à 2 heures.

Les procès-verbaux des séances de mai et juin sont adoptés.

Sont admis membres de la Société :

MM. QUÉTER, avoué à Senlis.

PRINVILLE, pépiniériste à Saint-Just-en-Chaussée.

MINARD (Jean), jardinier chez Mme Turquet, à Senlis.

Sont présentés :

MM. HALLOPEAU, à Pontpoint.

DUMONT, avoué honoraire à Pont-Sainte-Maxence.

CHÉRY (Alfred), jardinier chez M. Dumont, à Pont-Sainte-Maxence.

LAGNY, jardinier chez Mme de Parseval, à Senlis.

DUTRIAUX (Albert), jardinier chez Mme Henriot, à Saint-Nicolas.

M. le Président donne lecture d'une lettre de M. Emile Pierre, chef de culture du gouvernement au Gabon.

A l'unanimité, M. Emile Pierre est nommé membre correspondant.

M. le Président et M. le Secrétaire-Général sont chargés de remercier M. Pierre des communications intéressantes qu'il a envoyées et de celles qu'il a promises.

M. Lefèvre, chanoine honoraire de Nancy, fait don à la Société de son ouvrage sur le *Traitement de la Branche à fruits du Poirier et du Pommier*.

M. Guinand offre d'abandonner les intérêts de l'obligation qu'il possède, laquelle obligation s'éteindrait en paiement de cotisations.

XII^e VOLUME. — N^o 7. — JUILLET 1887.

L'assemblée vote des remerciements à MM. Lefèvre et Guinand.

Exposition trimestrielle.

A cette séance avaient lieu les Concours spéciaux annoncés dans les Bulletins précédents.

La salle avait un magnifique aspect : plantes vertes, plantes fleuries, calladiums, gloxinias et pétunias exposés par MM. Guinand, Ferraud, Sylvain Berger et Petit, s'y mariaient d'une façon charmante.

Le bureau était orné d'une belle collection de roses coupées apportées par M. Humbert, et MM. Pecquet et Deslandes avaient exposé quelques spécimens de leurs beaux fruits et légumes.

Les nombreux visiteurs se sont retirés charmés, exprimant l'espoir que ces concours auraient lieu plusieurs fois l'an.

Le Jury a accordé les récompenses suivantes :

1^{er} Concours.

MM. GUINAND, médaille de vermeil 2^e classe.

FERRAUD, jardinier chez M. Dupré, à Vineuil, médaille de vermeil 2^e classe.

Sylvain BERGER, à Chantilly, médaille d'argent de 3^e classe.

2^e Concours.

MM. DESLANDES père, médaille d'argent 4^{re} classe.

PECQUET, médaille d'argent 3^e classe.

3^e Concours.

M. DESLANDES père, médaille d'argent 2^e classe.

4^e Concours.

MM. PETIT (Alfred), médaille d'argent 1^{re} classe.

HUMBERT, jardinier chez M. Troncin, à Chamant, médaille d'argent 2^e classe.

MM. Sylvain BERGER, médaille d'argent 2^e classe.

PECQUET, id. id.

GUINAND, id. id.

Les membres du Jury, à l'unanimité, déclarent n'avoir accordé à M. Humbert une médaille d'argent 2^e classe, que pour se conformer au règlement qui ne permettait qu'un ensemble de 12 variétés de la même espèce; mais que certainement son lot de roses coupées était un des beaux apports de l'exposition.

Le Jury vote des remerciements à M. Lozet, jardinier-professeur, pour son apport hors concours d'une jolie collection de pétunias doubles.

DE L'HYBRIDATION

(Suite).

Il ne suffit pas d'avoir fait un bon choix des sujets destinés à être hybridés, il faut aussi les préparer de façon à favoriser leur développement, la bonne maturation de leurs graines, ayant soin d'éviter tout contact de pollen autre que celui dont on doit se servir : pour cela, il faut isoler les plants et s'assurer qu'aucune de ses congénères ne viendra troubler sa solitude; il faut, en un mot, se rendre maître d'elle, lui imposant comme lieu d'hermitage, l'angle d'un jardin, celui d'une serre ou tout autre endroit, pourvu qu'il y ait isolement.

L'emplacement une fois trouvé, on retranchera à la plante la surabondance des rameaux, ne conservant que les mieux placés, et assez distancés pour pouvoir facilement opérer. Sur chacun des rameaux conservés, on ne réservera que quelques fleurs, en tenant compte que celles qui occupent la base dans les inflorescences en épis; elles sont préférables,

de même que celles qui se trouvent placées extérieurement dans les inflorescences en ombelles, en corymbes et en capitules.

Pour rendre ces quelques termes botaniques compréhensibles, nous citerons des exemples de végétaux portant ces diverses sortes d'inflorescence :

1° La reine-marguerite, le dahlia, la scabieuse, le scorsonnère, ont leur inflorescence en capitules, caractérisée par la réunion d'un nombre indéterminé et très serré de fleurons simulants de loin une seule fleur ;

2° L'épine-vinette, la vigne, les ont en grappes ; dans la première, ces grappes naissent sur les bourgeons, à l'aisselle de chaque feuille, tandis que dans la seconde elles occupent sur le bourgeon le point opposé à une feuille ;

3° La verveine commune nous montre son inflorescence en épis, dont les fleurs s'épanouissent de bas en haut, à mesure qu'elle s'allonge, ce qui laisse voir trois états différents, sur le même axe floral, qui porte des fruits à sa base, des fleurs à son centre, et des boutons à son sommet ;

4° Le cerisier, l'épine blanche produisent leurs inflorescences en corymbes, qui diffèrent de celles en ombelles par leurs fleurs irrégulièrement échelonnées autour de l'axe floral.

Nous venons de nous écarter un peu du sujet que nous poursuivons, afin de faire connaître au lecteur le choix des fleurs suivant les inflorescences. En effet, ne voyons-nous pas, chaque année, les capitules latéraux des reines-marguerites être plus doubles que ceux qui occupent l'axe central de la plante ; que conséquemment il est préférable de récolter les graines sur les premiers, de façon à perpétuer dans les générations futures les caractères doubles que l'on recherche, et conserver ainsi de riches collections qui disparaîtraient certainement au bout de quelques années, si on ne prenait ces précautions.

C'est en tenant compte de ces observations qu'on arrivera

à une bonne préparation du sujet, offrant les avantages suivants : forcer la plante à donner des graines mieux conformées et mieux nourries, évitant d'être envahies par une quantité trop considérable de pollen pendant la durée des opérations, puisqu'on aura bien entendu supprimé la majeure partie des fleurs ; enfin de n'avoir à surveiller qu'un petit nombre de boutons qu'on fécondera au fur à mesure et en temps opportun, ne perdant pas de vue que ce n'est pas la quantité de graines qu'il faut envier, mais bien la qualité, en s'assurant surtout qu'elles proviennent d'une fécondation croisée.

Il y a des circonstances où il n'est pas toujours facile d'opérer : sont dans ce cas, nos arbres fruitiers, qu'il n'est pas possible d'isoler complètement, et sur lesquels il n'est pas toujours possible de faire des suppressions sans crainte de les compromettre ; néanmoins nous ne devons pas renoncer à opérer des croisements sur ces espèces, et on peut arriver en isolant seulement les fleurs fécondées au moyen d'une gaze ou toile gommée très fine, ou une cloche de verre placée sur une table percée de trous et garnie de mousse fraîche pour laisser pénétrer l'air, le tout placé de façon à faire entrer par une ouverture ménagée dans la table, une branche portant des fleurs, qui se trouveront ainsi isolées de toutes les influences extérieures.

Ce dernier moyen est préférable au premier parce que la mousseline a l'inconvénient de se détremper à la pluie ; on ombre, selon les besoins, pour éviter l'ardeur trop intense du soleil qui brûlerait les fleurs ; dès qu'on s'aperçoit que l'opération a réussi, c'est-à-dire que les fruits ont noué, on donne plus d'air, et au bout de quelque temps on enlève la cloche en continuant à donner aux fruits les soins qu'ils exigent.

Ces soins sont : la suppression des bourgeons qui naissent dans le voisinage des fleurs opérées ; celle d'un certain nombre de fruits, afin de concentrer toute l'action de la sève de l'arbre vers ceux qui nous intéressent le plus.

Nous venons de voir que l'isolement d'une plante est le

point important. Lorsqu'il s'agit de la fécondation artificielle, ceci est tellement vrai, que nous trouvons chaque année des plantes cultivées pour leurs graines ne procurant au semeur que déception, au moment d'en jouir, et cela parce que ces plantes étaient placées trop près du type sauvage ou chef de famille, qui, dans la nature, tend à reprendre ses droits, si par des combinaisons intelligentes nous n'en arrêtons pas l'action.

Nous venons d'étudier les points principaux à donner aux plantes que l'on veut hybrider ; dans notre prochain article nous nous occuperons du pollen, de sa récolte, de son application sur le stigmate, et aussi des instruments nécessaires à ces diverses opérations.

(A suivre).

CHARLES LOZET.

LA ROUILLE DES CHAMPIGNONS DE COUCHE

son origine; moyens préservatifs.

Le fléau dont les champignonistes parisiens ont le plus à souffrir après la « *Molle* », dans leurs admirables cultures souterraines qui atteignent aujourd'hui l'importance d'une industrie de premier ordre, représentant plusieurs millions de francs, est la « *Rouille* ». Cette maladie est-elle bénigne ? au contraire, mérite-t-elle la sérieuse attention du maraîcher spécialiste ? Bien que cette question que je me suis souvent adressée en visitant diverses carrières en plein rapport des environs de Saint-Denis, près de Paris, et même celles de Senlis, ne fasse plus à cette heure un doute pour moi, je dois citer une opinion contraire avant de déclarer que la maladie est sérieuse quand elle est apparente ; qu'elle est funeste si l'éleveur n'essaye d'y porter remède promptement. Une fois apparue sur une couche, elle peut rapidement envahir la couche entière et ruiner les espérances du vaillant producteur.

Si l'on s'en tenait au raisonnement de certains auteurs de traités sur la culture des champignons, les taches de la rouille dont le chapeau se couvre quand on néglige de préserver les couches d'un excès d'humidité ou que la cave ou la carrière ne sont pas suffisamment saines « nuisent à la vente en donnant au champignon un aspect peu agréable ; mais elles ne communiquent aux champignons aucune propriété malfaisante » (*Remy, Culture des Champignons de couche, Paris, 1861, pag. 57*).

La doctrine de M. Remy est inexacte. Le mal n'est pas aussi bénin qu'il veut le faire entendre, car notre auteur n'a considéré l'accident qu'au début de son apparition. En fait, la maladie qui est favorisée par le séjour trop prolongé et en quelque sorte par un empêchement partiel de l'écoulement de l'eau d'arrosage ou les débuts d'un champignon parasite d'un hyphomycète de la division des Dematiées. Il détruit d'abord l'épiderme du champignon, gagne le tissu inférieur, et s'étendant plus profondément il amène la pourriture de son support. A ce moment, les champignons voisins de l'exemplaire contaminé sont infailliblement atteints par le mycelium du parasite dangereux. Plus perspicace que M. Remy, un autre auteur avait dit « la rouille s'étend peu à peu sur toute la surface du chapeau, amenant la pourriture et la mort » (*Le Champignon de couche, p. 16, Paris, 1876*).

Jusqu'à cette heure on n'avait porté aucune lumière sur l'origine de la *Rouille*, et comme il est rare qu'en pareille matière un effet soit sans cause directe, j'ai pu aider à la vérification de cette preuve précisément au moyen de champignons contaminés de la carrière de Senlis, qui est à deux pas de ma résidence et que je visite souvent. L'observation des champignons tachetés à différents degrés de la contagion me donne tout d'abord à penser qu'à l'exemple de beaucoup de fruits et de tubercules alimentaires tels que la prune domestique, le citron conservé, l'olive, le melon, la tomate, la pomme de terre, etc., etc., le champignon de couche pou-

vait être envahi par un hyphomycète, et c'est ce que de concert avec M. Roumeguère, directeur de la *Revue Mycologique*, je viens de constater. Je crois ne pouvoir mieux faire que de publier la lettre que ce spécialiste m'a adressée.

Après m'avoir remercié d'une préparation de *Psalliota campestris* L. pour sa collection en nature bien connue (ses *Fungi Gallici exsiccati*, qui paraissent à Toulouse depuis la fondation de sa publication en 1879) et dont les carrières de Senlis m'avaient donné deux variétés intéressantes. le chapeau blanc de neige : *Agaricus campestris* var. *alba* Fries, et le chapeau fauve, var. *fulvaster* viv., dont la chair est plus ferme, plus fortement aromatisée et de conservation plus prolongée après la cueillette, résultat immense pour le champignoniste qui expédie des champignons au loin, M. Roumeguère arrive au sujet capital de sa communication :

« Vous avez raison, me dit-il, de croire à la présence d'un parasite végétal sur le chapeau de vos *Psalliota* de couche atteints de la *Rouille*, c'est bien à un *Fusarium*, à ce même genre qui envahit les melons, à qui nous avons affaire. J'ai analysé plusieurs de vos spécimens contaminés, et à l'aide d'un type plus avancé que les autres, j'ai pu formuler une diagnose certaine. Je vous l'envoie et comme vous gardez le mérite de l'importante remarque de l'origine de la maladie précitée, il est à propos que vous attachiez votre nom à ma brève description : *Fusarium agarici* sp. nov. Petits tubes verruculeux, gélatiniiformes, agglomérés, compactes (*Sporodochium*), formant des taches fauves circulaires, passant au brun foncé et finissant par occuper, par confluence, l'entière surface du chapeau, hyphes courts, rameux, guttulés, hyalins; conidies fusiformes, grêles, courbes 20 — 22 = 2 — 4; mycelium fauve colorant d'abord la cuticule, puis le tissu du support. »

Notre tâche serait incomplète si nous n'avions un avis à donner aux champignonistes pour se garantir le plus possible de la présence et des dégâts de la *Rouille*. Les soins de la

culture (aération suffisante et écoulement rationnel de l'excédant d'eau d'arrosage) sont les auxiliaires de principale importance pour éviter la propagation du parasite, car la présence d'un seul champignon contaminé dans une culture révèle l'existence des sporules du *Fusarium* dans le fumier ou le blanc employés, et c'est sur ce point essentiel que l'attention du cultivateur doit être appelée.

L'emploi de préservatifs ou mieux de curatifs tels qu'on en a essayés avec succès pour d'autres cultures économiques ne sont pas à conseiller à raison de la délicatesse et de la fragilité des champignons menacés. Le champignoniste doit se borner à faire une chasse attentive à ses productions envahies par la *Rouille* et à les détruire loin de la couche, loin du fumier et hors de sa carrière, car un champignon taché, même arraché, noircit vite, et dans quelques heures le *Fusarium* parcourt le cycle prévu de la formation et de la dissémination de ses organes reproducteurs. De cette chasse minutieuse et de cette destruction complète des spécimens atteints dépendent l'enrayement des dégâts de la *Rouille*.

F. SARRAZIN.

Juin 1887.

CEROXYLON ANDICOLA

(H. B., pl. æq., I, 4, t. 4) KUTZ.

Ceroxylon Klopstokia de Martius, *Iriarteia andicola* de Sprengel, *Beethovenia cerifera* d'Engel.

(Suite).

Le *ceroxylon andicola* est chez nous une plante de serre tempérée humide; il peut se maintenir dans cette serre si la température ne descend pas au-delà de +8° cent.; c'est donc ainsi qu'on le voit une plante qui s'accommode de peu de

chose. Il est probable qu'elle réussirait très bien en pleine terre dans la région méditerranéenne.

Elle se multiplie de semis avec l'aide des graines que l'on reçoit de son pays originaire; ces graines conservant très peu leur propriété germinative, seront semées dès leur arrivée; on pourra même les mettre en stratification pour les faire voyager. Dans le cas contraire on les fera germer dès qu'on les aura, dans une serre à multiplication, et aussitôt que l'on s'apercevra que la germination commence, on les sèmera en pots ou en terrines bien drainés et en terre de bruyère mélangée avec un peu de terreau. Les graines levées, on continuera l'éducation des jeunes plantes en leur donnant une température de 15 à 20°, une bonne chaleur de fond et des bassinages de temps à autre. Lorsque les jeunes plantes seront assez fortes, on les repotera séparément et on activera leur pousse, en les plaçant sur couche pendant l'été et en leur donnant de fréquents bassinages afin d'obtenir une chaleur humide. La tannée est excellente comme matière calorifique. Les verres des châssis seront brouillés afin d'éviter l'action directe des rayons solaires sur les feuilles. L'hiver on les mettra dans la serre tempérée, vers la fin de septembre. Au fur et à mesure que la plante s'enforcera, on augmentera la consistance de la terre pour arriver petit à petit à la terre qui convient à ces palmiers : 1/2 terre de gazons décomposés; 1/4 de terre de bruyère et 1/4 de terreau de feuilles. Bien soignée, cette plante constituera une des plus belles que l'on puisse trouver, aussi bien pour les appartements que pour les serres.

Cette plante est, dans son pays, l'objet d'une exploitation qui consiste à gratter les tiges et les folioles pour avoir cette espèce de cire qui se trouve sur toutes ces parties et avec lesquelles on fabrique des bougies.

Elle est composée de 2/3 de résine ou ceroxylène et 1/3 d'une substance analogue à la cire des abeilles.

Il y a d'autres palmiers qui donnent cette cire : le genre

copernicia, originaire du Brésil, mais à un état moindre; le *raphia tœdigera* et le *cocos pterophylla*, ces deux derniers beaucoup moins et seulement sur leurs jeunes feuilles.

On ne connaît guère aujourd'hui que deux espèces de ceroxylon, c'est d'abord le ceroxylon andicola, puis le ceroxylon ferrugineux, espèce plus petite et moins connue encore que la première.

Enfin dans ces dernières années on a vu dans les expositions, surtout celles de la Société centrale, une plante étiquetée ceroxylon niveum, plus ample que le ceroxylon andicola et blanche comme lui. Mais les botanistes ne veulent reconnaître en elle que le *diplothemium caudeseense*.

ÉMILE PIERRE,

Ancien élève à l'École d'horticulture de Versailles,
Agent de culture du Gouvernement au Gabon.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

La chaux en la culture maraîchère. — Combien de maraîchers s'étonnent de voir leur terrain frappé de stérilité après un grand nombre d'années productives, de cultures bien conduites et de récoltes abondantes. Et cependant tous les ans le fumier succède au fumier; depuis si longtemps qu'on la cultive, la terre en a absorbé des quantités considérables, elle en est noire. A quoi cela tient-il? Tout bonnement à ceci : ce terrain devenu d'un brun plus ou moins noir, onctueux au toucher, est transformé en une véritable tourbière par l'énorme quantité de débris végétaux qu'on y a accumulés depuis des années. La proportion entre les éléments organiques et minéraux est rompue. Malgré sa richesse élémentaire, le sol est pour ainsi dire stérilisé par la présence des acides et l'insolubilité des matières nutritives qu'il renferme.

Les plantes y subissent un véritable supplice de Tantale;

mourantes, elles sont en contact avec les aliments et ne peuvent les absorber. Une simple chaulage suffit généralement pour faire un miracle, c'est-à-dire pour enlever au sol son acidité et pour lui rendre sa fertilité des premiers jours.

(Bulletin de la Société d'horticulture de l'arrondissement de Meaux).

* *

Destruction des pucerons. — Pour détruire les pucerons il suffit d'arroser avec une eau mélangée de quassia et de staphisaigre, espèce de pied d'alouette, appelée vulgairement *herbe aux poux*. Cette eau se prépare de la façon suivante : dans cent parties d'eau, on met cinq parties de bois de quassia, et une partie de staphisaigre concassée. On fait bouillir pendant une heure, en ayant soin d'ajouter de l'eau à mesure qu'elle s'évapore par l'ébullition. Pour asperger les plantes, il est nécessaire d'avoir une pompe ou un arrosoir à très petit orifice, afin que les gouttelettes s'en échappent comme un brouillard. Il y a quelques années, nous avons été à même de voir l'effet produit par ce procédé. Des pêchers qui se trouvaient couverts de pucerons en furent complètement débarrassés après quelques arrosages.

Expositions annoncées.

Vincennes, à Fontenay-sous-Bois. — 31 juillet au 7 août.
Dammartin. — 20 au 23 août.

A VENDRE à l'amiable, **une Tente** de 30 mètres de longueur sur 10 mètres de largeur, susceptible d'être utilisée pour Expositions d'horticulture, Bals, Fêtes, Distributions de prix, etc.

S'adresser à M. le Président de la Société d'horticulture de l'arrondissement de Senlis.

ENGRAIS G. SERPIN

INSECTICIDE UNIVERSEL

à base de goudron, breveté s. g. d. g.

A PARIS, 24, rue des Halles.

Récompensé par l'Académie Nationale : Paris 1884.
Grand Diplôme d'Honneur, Médaille d'Or : Paris 1883.
Reçu en souvenir de reconnaissance une grande médaille de vermeil avec diplôme, offerte le 17 août 1884,
par MM. les Agriculteurs des départements de la Seine et Seine-et-Oise, en témoignage de leur satisfaction
pour les résultats obtenus sur leurs récoltes par l'emploi des Engrais G. SERPIN.

Les ENGRAIS G. SERPIN, Insecticide universel,
à base de goudron, breveté s. g. d. g.,
sont les seuls produits en France, ayant obtenu les plus hautes récompenses accordées à ce genre de fabrication.

Une notice explicative est adressée franco aux personnes qui en font la demande.

SE MÉFIER DES CONTREFAÇONS

DESTRUCTION DE TOUS LES INSECTES NUISIBLES
à toutes les cultures.

ENGRAIS G. SERPIN
Insecticide complet pour toutes cultures (*dosage garanti*).

FERTILISANT G. SERPIN
Insecticide spécial pour vignes et horticulture.

INSECTICIDE PUR G. SERPIN
Pouvant se mêler à tous les engrais.

LEFÈVRE

SERRURIER - CONSTRUCTEUR

A SENLIS

Spécialité de Grilles en tous genres.

SERRES — CHASSIS DE COUCHES

Outils et tous Accessoires pour Jardins.

VENIER

ENTREPRENEUR DE MENUISERIE

SENLIS (OISE).

Châssis en bois. — Coffres.

Treillages en tous genres.

Kiosques rustiques et en bois découpé.

CLOTURES EN BOIS POUR PARCS ET JARDINS

Grandes Pépinières de Bargny

PAR BETZ (OISE).

Armand MOREL

Lauréat de la Prime d'honneur de l'Horticulture en 1885
au Concours régional de Beauvais.

Grandes Variétés

DE

PLANTES DE TOUTES SORTES

Demander le Catalogue.

IMPRIMERIE ADMINISTRATIVE ET COMMERCIALE

FONDÉE EN 1751

ERNEST PAYEN

IMPRIMEUR BREVETÉ

9-11, Place de l'Hôtel-de-Ville, 9-11

SENLIS

Ouvrages de Ville et d'Administration.

Affiches de toutes grandeurs, en noir et en couleurs

Labeurs. — Prix-Courants — Catalogues.

Avis d'Expédition, de Traite, de Règlement.

Factures. — Relevés de Comptes. — Têtes de Lettres.

Prospectus. — Circulaires.

Billets à ordre. — Mandats. — Chèques. — Reçus. — Bordereaux.

Cartes d'Adresse. — Cartes d'Envoi.

Billets de Naissance. — Lettres de Mariage et de Décès.

Actions. — Obligations.

Diplômes.

Plans. — Fac-Simile. — Musique. — Marmots.

Cartes de Visite.

Registres imprimés, réglés, foliotés et perforés.

Imprimés pour Tirs à l'Arbalète, Tirs à l'Arc, Tirs au Fusil et au Pistolet.

AFFICHES DE FÊTES — BILLETS DE LOTERIE

LETTRES DE DÉCÈS EN UNE HEURE

FOURNITURES DE BUREAUX

A VENDRE A DÉMOLIR

Une Serre adossée

EN FER

AVEC SES TUYAUX EN FONTE ET SON GRADIN EN BOIS

Murs en briques, ayant 8 mètres de longueur et 3 de largeur.

S'adresser à M. Lozet, au Jardin d'horticulture.

N. ANTOINE ET FILS

PREMIÈRES RÉCOMPENSES
A TOUTES LES EXPOSITIONS

ENCRE COMMUNICATIVE

VIOLET NOIR

la seule donnant des copies parfaites plusieurs mois après l'écriture.

ENCRE MODERNE

NOIR FIXE INALTÉRABLE

très noire en écrivant et résistant à l'usage du papier buvard.

ENCRE BLEU-NOIR --- ENCRE ÉCARLATE

En vente chez E. PAYEN, Imprimeur-Libraire, place de l'Hôtel-de-Ville, à Senlis.



Conformément au Règlement, les Leçons sont
suspendues pendant le mois d'Août.

AVIS

Tarif des Annonces.

Depuis le 1^{er} janvier 1885, M. Payen est concessionnaire de la publicité à faire par la voie du Bulletin, dans lequel il est autorisé à insérer des feuilles d'annonces de toute nature.

Les tirages supplémentaires du Bulletin (préalablement autorisés par la Société), ainsi que les encartages, seront également confiés aux soins de l'imprimeur.

Toute demande de publicité lui sera donc adressée.

Les *Sociétaires seuls* continueront à jouir du tarif réduit.

Pour une Case :

1 fois	2 fr. 50		6 fois de suite. . .	40	»»
3 fois de suite. . .	6	»»		12 fois de suite. . .	48 fr.

Ils auront également un rabais de 25 0/0 sur les encartages et tirages supplémentaires, à la condition toutefois que leur publicité ne se rapporte qu'à l'horticulture, arts et industries s'y rattachant, vente et location de jardins.

La Société continuera à insérer gratuitement sur la couverture, les demandes d'emploi faites par les ouvriers jardiniers.

Exposition permanente.

La Société vient de décider que MM. les Fabricants et Marchands d'objets d'art décoratif et accessoires de jardin, pourraient être autorisés à exposer gratuitement au jardin de la Société des spécimens de leur industrie (avec indication de leur adresse).

En faisant leur demande au Président, ils indiqueront la nature, le nombre et la dimension des objets à exposer.

Les dits objets ne pourront séjourner moins d'une année.

La Société ne prend à leur égard aucune responsabilité.

Affichage.

La Société vient d'affecter une partie des murs de son jardin à l'affichage de MM. les Horticulteurs et Fabricants d'objets d'art et d'industrie horticole.

Un cadre spécial recevra les affiches de vente et location de champs, fermes, jardins, parcs et immeubles de MM. les notaires et avoués et des particuliers.

Il y aura de ce fait à payer à la Société une redevance calculée sur la grandeur de l'affiche et le temps qu'elle devra y séjourner.

UN JARDINIER CAPABLE

29 ans, marié, sociétaire, demande une place.

S'adresser à M. LOZET, professeur de la Société.

On demande un Garçon-Jardinier.

S'adresser à M. DESLANDES, jardinier au château de Chamant, près Senlis.